# **CONDITIONS GÉNÉRALES Application Luminus Smart Charging**

Version juin 2025

L'application Luminus Smart Charging vous permet de piloter le processus de recharge de votre véhicule électrique afin que celui-ci recharge automatiquement, sur base de vos préférences, aux moments où le coût de l'électricité de votre Contrat de fourniture est le plus intéressant. Veuillez lire attentivement les présentes Conditions Générales. Si vous avez des questions ou des commentaires, vous pouvez nous contacter via notre formulaire en ligne.

### 1. GÉNÉRALITÉS

L'Application Luminus Smart Charging est une application développée par Luminus SA, dont le siège social est sis boulevard Roi Albert II 7, 1210 Bruxelles – RPM Bruxelles – BE 0471.811.661 (ciaprès : « Luminus », « nous » ou « notre »). Les présentes Conditions Générales s'appliquent à l'utilisation de l'Application Luminus Smart Charging par vous en tant que consommateur.

### 2. **DÉFINITIONS**

Dans le cadre des présentes Conditions Générales, les termes commençant par une majuscule ont la signification suivante :

Contrat de fourniture signifie le contrat de fourniture d'énergie pour l'électricité conclu entre Luminus et vous, un consommateur.

Application désigne l'application Luminus Smart Charging téléchargeable sur votre téléphone portable ou votre tablette.

VE désigne un véhicule électrique compatible avec l'Application. Votre VE est compatible s'il peut se connecter à, et être piloté par l'Application, soit directement, soit via une Borne de recharge. Vous trouverez la liste des VE et Bornes de recharge sur la page web de notre Application.

Borne de recharge désigne une installation conçue pour recharger les véhicules électriques. Cette installation permet de transférer l'électricité vers la batterie d'un véhicule.

Borne de recharge à domicile fait référence à l'adresse unique où vous disposez d'un Contrat de fourniture et d'une Borne de recharge qui est connectée à votre compte dans l'Application.

# 3. SERVICES

L'Application ne peut être utilisée que pour un seul VE.

L'Application offre actuellement les fonctionnalités suivantes. Cette offre peut être élargie ou restreinte à l'avenir.

## a) Consultation de votre historique de charge

L'Application vous donne un aperçu complet de votre historique de charge et du coût de l'électricité sur base de votre Contrat de fourniture pour chaque session de charge.

## b) Optimalisation sur base de votre tarif

L'Application fait en sorte que votre VE soit rechargé aux moments où le coût de l'électricité de votre Contrat de fourniture est le plus intéressant, en tenant compte des préférences que vous avez configurées dans l'Application.

### c) Predictive Solar Charging

Avec la fonctionnalité Predictive Solar Charging, vous pouvez recharger votre VE en utilisant en priorité l'énergie solaire que vous produisez vous-même. Cette recharge repose sur une estimation du volume d'électricité que vous injectez dans le réseau. Ce service tient donc compte non seulement de votre tarif, mais également d'une estimation de la production attendue de vos panneaux solaires.

#### 4. CONDITIONS

Pour accéder à l'Application, vous devez remplir les conditions suivantes :

- (i) Vous avez conclu un Contrat de fourniture d'électricité avec Luminus en tant que consommateur.
- ii)

  Votre VE est connecté avec, càd qu'il partage des données, et est piloté par, càd qu'il reçoit des signaux pour démarrer / arrêter le processus de recharge, l'Application ou votre VE est connecté avec, càd qu'il partage des données, et votre Borne de recharge est pilotée par, càd qu'elle reçoit des signaux pour démarrer / arrêter le processus de recharge, l'Application.
- (iii) Vous disposez d'une connexion Internet pour consulter votre historique de charge, afin de configurer correctement l'Application et de paramétrer la fonctionnalité d'optimalisation comme vous le souhaitez.
- (iv) Vous utilisez uniquement l'Application et pas d'autre application similaire pour piloter la recharge de votre VE.

### 5. ACCÈS

Après avoir téléchargé l'Application, vous pouvez vous connecter avec les identifiants de votre compte My Luminus. Couplez ensuite votre VE et/ou Borne de recharge et ajoutez, si d'application, les données de vos panneaux solaires. Vous devez également compléter votre schéma de recharge afin que votre VE soit rechargé jusqu'au niveau de batterie souhaité pour l'heure de départ souhaitée.

### 6. DISPONIBILITÉ ET FONCTIONNEMENT

Luminus met tout en œuvre pour mettre l'Application à la disposition de ses utilisateurs sept jours par semaine, 24 heures par jour, mais ne garantit pas cette mise à disposition ininterrompue. L'Application sera indisponible pendant certaines périodes en cas de travaux de maintenance. Dans pareil cas, Luminus fera tout son possible pour vous en informer au préalable. Luminus ne garantit en aucun cas que les informations contenues dans l'Application sont à tout moment complètes, correctes ou à jour. Vous devez veiller à effectuer les mises à jour nécessaires, y compris les procédures de sécurité, prévues par Luminus pour assurer le bon fonctionnement de l'Application. Si vous n'installez pas les mises à jour dans un délai raisonnable, Luminus ne peut être tenue responsable du nonfonctionnement ou du dysfonctionnement de l'Application. Vous êtes seul responsable des appareils informatiques et des outils de communication électroniques (ainsi que de leur bon fonctionnement [par exemple, l'exécution des mises à jour logicielles] et de leur sécurité) sur lesquels l'Application est installée. En tant qu'utilisateur de l'Application, vous êtes également responsable de la gestion prudente et sécurisée de vos données de connexion et de votre mot de passe. Les dispositions du présent article n'affectent pas vos droits légaux concernant les contrats de fourniture de contenus numériques et de services numériques visés aux articles 1701/1 à 1701/19 du Code civil.

## 7. PRIX

L'utilisation de l'Application est gratuite. Luminus peut rendre l'Application payante à l'avenir, auquel cas nous vous avertirons au moins un mois à l'avance de la manière prévue à l'article 15 et vous pourrez gratuitement mettre fin à l'utilisation de l'Application.

### 8. DURÉE ET RÉSILIATION

Vous pouvez profiter de l'Application pour une durée indéterminée. Vous pouvez toujours désactiver et réactiver les services dans leur ensemble (pas individuellement) dans l'Application. Si vous souhaitez cesser définitivement d'utiliser l'Application et que vous

souhaitez que nous supprimions vos données, vous pouvez nous contacter via notre formulaire en ligne afin de demander la résiliation du présent accord. Vous pouvez ensuite déconnecter votre VE, supprimer votre compte dans l'Application et enfin supprimer l'Application en tant que telle. Attention : supprimer simplement l'Application de votre téléphone mobile ne suffit pas pour résilier le service. Votre compte reste actif, les données restent disponibles si vous réinstallez l'Application et les fonctionnalités restent également actives jusqu'à ce que vous les désactiviez. Le service est automatiquement interrompu si vous ne remplissez plus les conditions énoncées à l'article 4 (par exemple, en cas de changement de fournisseur d'énergie). Si vous ne pouvez plus utiliser votre Borne de recharge à domicile à l'adresse unique concernée (par exemple, en cas de vente, location, déménagement....), le présent accord prend fin et vous devez supprimer votre compte dans l'Application ainsi que l'Application en tant que telle. Si vous souhaitez par la suite utiliser l'Application pour une Borne de recharge à domicile à une autre adresse unique, vous devez réinstaller l'Application. Luminus se réserve également le droit de mettre fin totalement ou partiellement au service (y compris la mise à disposition de l'Application). Sauf en cas de force majeure, nous vous en avertirons au moins un mois à l'avance.

## 9. PROTECTION DES DONNÉES

Pour les données à caractère personnel traitées par l'Application dans le cadre du service, Luminus agit en tant que responsable du traitement. Nous traitons toujours vos données à caractère personnel conformément aux réglementations applicables en matière de protection de la vie privée. Nous traitons vos données à caractère personnel aux fins et pour les fondements juridiques décrits dans notre déclaration en matière de protection de la vie privée disponible dans l'Application et ici.

# 10. RESPONSABILITÉ DE LUMINUS

Sans préjudice des autres dispositions, Luminus n'est responsable d'un dommage direct en cas de non-exécution des principaux engagements décrits dans les présentes Conditions Générales qu'en cas de faute grave ou intentionnelle. Sauf en cas de faute intentionnelle ou de dol, Luminus n'est pas responsable des dommages indirects ou consécutifs, y compris la perte de revenus. Luminus ne garantit aucune économie ou aucun profit résultant de l'utilisation de l'Application. Luminus n'est en aucun cas responsable de votre impossibilité à utiliser l'Application si vous ne respectez pas les conditions ou que vous n'utilisez pas l'Application conformément aux présentes Conditions Générales. Dans tous les cas et sous réserve des limitations légales, les demandes d'indemnisation à l'encontre de Luminus ne peuvent excéder la valeur du préjudice réel

et prouvé, et seront toujours limitées à un maximum de 5 000 euros par indemnisation.

Toute réclamation en vertu de la présente convention sera adressée exclusivement contre Luminus. Vous renoncez à toute réclamation en responsabilité extracontractuelle contre Luminus et ses sociétés liées et associées, ainsi que contre leurs administrateurs, dirigeants et personnel respectifs (soit par le biais d'un contrat de travail, soit en tant qu'indépendant) qui sont impliqués dans l'exécution de la présente convention, quelle que soit la cause spécifique du dommage.

### 11. SATISFACTION DU CLIENT

Si vous souhaitez formuler des plaintes relatives au service, vous pouvez nous contacter via notre formulaire de contact.

### 12. FORCE MAJEURE

Luminus ne peut en aucun cas être tenue pour responsable si, en cas de force majeure, ses obligations découlant des présentes Conditions Générales ne peuvent être respectées, ou ne peuvent l'être qu'avec un certain retard. Il est entendu par force majeure tout événement imprévisible, inévitable et indépendant de notre volonté qui constitue un obstacle insurmontable à l'exécution de notre engagement, tel que, mais sans s'y limiter, des pannes de réseau ou d'Internet, des coupures d'électricité ou des problèmes de transport ou de distribution, une interruption de la connexion de données entre nous et votre VE, des conditions météorologiques, etc.

### 13. DROIT APPLICABLE ET TRIBUNAUX COMPÉTENTS

L'accord conclu entre vous et Luminus est régi et interprété conformément au droit belge. Tous les litiges qui ne peuvent être réglés à l'amiable seront exclusivement soumis aux tribunaux de Bruxelles ou aux tribunaux de votre résidence.

### 14. CESSION

Luminus peut céder, en tout ou en partie, ses droits et/ou obligations liés aux présentes Conditions Générales à un tiers sans votre consentement, pour autant que cette cession n'ait pas pour effet de réduire les garanties qui vous sont acquises.

### 15. MODIFICATIONS

Nous pouvons à tout moment modifier le service ou les conditions décrites dans les présentes Conditions Générales. Le cas échéant, nous vous communiquerons les conditions modifiées de manière individualisée au moins un mois avant leur entrée en vigueur. Les

notifications par lettre, sur la facture, par e-mail, dans My Luminus, par une communication dans l'Application ou via un autre support approprié font notamment office de communication.